

NOTE DE RECHERCHE/RESEARCH NOTE

La dimension identitaire du nationalisme de la CAQ : L'affirmation des frontières imaginées de la nation québécoise

Audrey Gagnon¹, Catherine Xhardez² et Antoine Bilodeau³

¹Université d'Ottawa, École d'études politiques, 120 rue Université privée, Ottawa, Ontario, K1N 6N5,

²Université de Montréal, Département de science politique, 3150 rue Jean-Brillant, Montréal, Québec, H3T 1N8 et ³Université Concordia, Département de science politique, 1455 Boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal, Québec, H3G 1M8

Corresponding author: Audrey Gagnon; Email: agagnon2@uottawa.ca

(Reçu le 22 avril 2024; révisé le 31 janvier 2025; accepté le 25 avril 2025)

Résumé

Cette note de recherche examine le nationalisme identitaire de la Coalition Avenir Québec (CAQ) depuis son arrivée au pouvoir, à travers une analyse qualitative des débats parlementaires à l'Assemblée nationale du Québec (2018–2023). En s'appuyant sur les discours des élus caquistes, elle explore comment la CAQ définit et met en oeuvre son nationalisme identitaire, caractérisé par un interventionnisme fort en matière d'immigration, de laïcité et de protection de la langue française. Il s'agit de montrer que, face à une réforme du fédéralisme bloquée et au refus de la souveraineté à deux reprises par la population, la CAQ substitue aux aspirations déçues de souveraineté du Québec et aux tentatives de réforme de la fédération une affirmation franche des « frontières imaginées » de la nation québécoise, c'est-à-dire des marqueurs qui définiraient « un vrai Québécois ». Grâce à un large corpus de débats parlementaires et à un codage thématique qualitatif, l'analyse met en évidence l'ubiquité du discours identitaire dans l'action gouvernementale de la CAQ. Enfin, cette note de recherche souligne le potentiel heuristique de l'analyse des discours parlementaires pour mieux comprendre les transformations contemporaines du nationalisme québécois.

Abstract

This research note examines the identity-based nationalism of the Coalition Avenir Québec (CAQ) since it came to power. It does so by mobilizing a qualitative analysis of parliamentary debates at the Quebec National Assembly (2018–2023). Drawing on the speeches of the CAQ's elected officials, it explores how the CAQ defines and implements its identity-based nationalism, characterized by strong interventionism on immigration, secularism, and the protection of the French language. The aim is to show that, in the face of a stalled reform of federalism and the population's two-time rejection of sovereignty, the

CAQ substitutes the fallen aspirations of Quebec sovereignty and attempts to reform the federation with an outspoken affirmation of the “imagined borders” of the Quebec nation, i.e., the markers that would define “a true Quebecer.” Using a large corpus of parliamentary debates and qualitative thematic coding, the analysis highlights the ubiquity of identity-based discourse in the CAQ’s governmental action. Finally, this research note highlights the heuristic potential of parliamentary discourse analysis to better understand contemporary transformations in Quebec nationalism.

Mots-clés: nationalisme identitaire; nations minoritaires; politique québécoise; clivages politiques; analyse qualitative de contenu; débats parlementaires

Keywords: identity-based nationalism; minority nations; Quebec politics; political cleavages; qualitative content analysis; parliamentary debates

« La majorité des Québécois ne sont pas derrière le projet de la souveraineté, ils sont derrière la CAQ, ils sont derrière un Québec plus fort, un Québec qui défend ses valeurs, qui défend sa langue » – François Legault (le 3 juin 2022)

La dynamique électorale québécoise a connu un moment de rupture lors de l’élection générale de 2018 avec la victoire de la Coalition Avenir Québec (CAQ). Fondée en 2011, la CAQ propose une voie alternative au fédéralisme asymétrique défendu par le Parti Libéral du Québec (PLQ) (ou le maintien du statu quo selon la CAQ) et à l’option souverainiste du Parti Québécois (PQ) et de Québec Solidaire (QS), en se présentant comme un parti nationaliste qui vise à accroître les pouvoirs de la province mais non souverainiste et, surtout, en insistant sur la protection et l’affirmation de l’identité québécoise (Bélanger et Pedersen, 2015; Boily, 2018). L’arrivée au pouvoir de la CAQ a mélangé les cartes du système partisan québécois (Bélanger et Godbout, 2022). Cette reconfiguration mène à interroger la façon dont s’incarne le nationalisme québécois au sein de ce parti politique et dans son action gouvernementale. Alors que certaines études portent sur la CAQ et sa dynamique autonomiste ou son nationalisme conservateur (Boily, 2020; 2018; Mailhot et Montigny, 2024; Boily et Lecours, 2023), peu d’entre elles ont analysé la façon dont son nationalisme identitaire a été mis en oeuvre durant ses cinq premières années au pouvoir (voir, cependant, Montigny et Margineanu-Plante, 2022). Comment la dimension identitaire du nationalisme de la CAQ s’est-elle concrétisée dans ses discours et dans son action gouvernementale, et comment l’interpréter ?

Cette note de recherche se base sur un corpus de plus de 400 journaux des débats de l’Assemblée nationale du Québec (ANQ) et des commissions de la 42^e législature (1^{re} et 2^e sessions – soit du 27 octobre 2018 au 28 août 2022) et du début de la 43^e législature (29 novembre 2022 au 8 octobre 2023) pour identifier les caractéristiques du nationalisme identitaire de la CAQ. Elle montre que ce nationalisme s’est caractérisé par un interventionnisme étatique fort dans les domaines liés à l’immigration et à l’intégration, à la laïcité de l’État, ainsi qu’à la protection du français et de la culture québécoise. Le gouvernement de la CAQ caractérise lui-même de manière explicite son nationalisme « d’identitaire », faisant référence au caractère distinct de la nation québécoise qui serait ancré dans une histoire, une culture, une langue et des valeurs spécifiques. Il s’agit de montrer que, face à une

réforme du fédéralisme bloquée et au refus de la souveraineté à deux reprises par la population du Québec, le nationalisme québécois tel qu'incarné par la CAQ cherche à substituer aux aspirations antérieures déçues une affirmation franche des « frontières imaginées » de la nation québécoise, c'est-à-dire des marqueurs qui définiraient ce que constitue « un vrai Québécois ». Son nationalisme identitaire se caractérise par des politiques et des discours orientés davantage vers l'affirmation de l'identité québécoise dans ses relations avec les minorités ethnoculturelles sur le territoire québécois que vers ses relations avec le reste du pays. En plus d'améliorer notre compréhension des dynamiques de la politique québécoise contemporaine, cette note de recherche illustre la richesse empirique de l'analyse qualitative de débats parlementaires.

Faisant écho à la recherche sur l'opinion publique au Québec (Gagnon, 2023; Scott et al., 2025; Gagnon et Bilodeau, à paraître), cette étude avance que le nationalisme identitaire de la CAQ s'inscrit dans une conception culturelle de la nation. La conception culturelle construit l'identité nationale sur des critères d'appartenance – ou frontières imaginées – qui ne sont ni ethniques, ni civiques, mais plutôt à la fois spécifiquement définis et (relativement) atteignables, comme le partage d'une langue, de valeurs et d'une culture commune.

Définir les « frontières imaginées » de la nation québécoise

Les États jouent un rôle de premier plan dans la transmission d'un imaginaire collectif façonnant l'identification nationale de ses citoyens. Parfois, ce processus est « banal », c'est-à-dire qu'il implique des rappels quotidiens de la nation dans la vie des citoyens, tels que son histoire, ses traditions et ses symboles, permettant à l'identification nationale de se perpétuer (Billig, 1995). D'autres fois, ce processus est plus dynamique et vise à négocier ou à (ré)affirmer l'identité nationale, transmettant et consolidant une conception imaginée de la nation (Smith, 1986; Anderson, 1983) – définissant ainsi ce que cette étude qualifie de « frontières imaginées » de la nation. Ces frontières dépassent les limites du territoire d'une communauté nationale et réfèrent aux conditions d'appartenance à la communauté nationale, c'est-à-dire ce qui définit un « vrai » membre de cette communauté.

Alors qu'il n'existe pas de consensus sur les marqueurs de l'identité nationale partagés au sein d'une nation et que ces marqueurs évoluent dans le temps, certains discours et politiques publiques peuvent signaler les marqueurs d'appartenance à la nation qui dominent à un moment précis (Simonsen, 2016). Par exemple, la mise en place de critères de sélection des nouveaux arrivants favorisant la connaissance de la langue de la société d'accueil indique que la langue constitue un marqueur d'identité nationale important. À cet effet, la littérature oppose traditionnellement deux idéaux types d'identité nationale (Verkuyten et Martinovic, 2015; Larin, 2019) : la conception civique qui met de l'avant des marqueurs d'appartenance plus facilement atteignables, basés sur le territoire et la participation civique, et la conception ethnique qui met l'accent sur des marqueurs d'appartenance difficilement atteignables, liés au partage d'une ethnicité ou d'une religion.

Cependant, les chercheurs critiquent de plus en plus ces deux idéaux types. Notamment, certains affirment que ces conceptions ne sont pas mutuellement

exclusives (Hjerm, 1998) ou qu'elles devraient plutôt être placées sur un continuum (Shulman, 2002). D'autres avancent que ces deux conceptions ne tiennent pas compte de la réalité contemporaine où la culture est souvent mise au premier plan par les nations (Duyvendak, Geschiere, et Tonkens, 2016). Face à ces critiques, des chercheurs proposent d'aller au-delà de la dichotomie civique-ethnique pour inclure la conception culturelle de l'identité nationale (Reijerse et al., 2013). Cette dernière met de l'avant des marqueurs d'appartenance à la nation qui sont atteignables, comme le partage d'une langue, de valeurs ou d'une culture commune, mais qui sont néanmoins plus difficiles à acquérir que ceux prônés par la conception civique.

Alors que la relation entre les conceptions civique/ethnique de l'identité nationale et l'immigration et la diversité ethnoculturelle est généralement considérée comme inclusive/exclusive par les chercheurs, cette relation pour la conception culturelle demeure ambiguë. En effet, certains auteurs présentent la conception culturelle comme impliquant une communauté nationale ouverte à quiconque adopte la culture nationale (Shulman, 2002), alors que d'autres la présentent comme étant une variante contemporaine de la conception ethnique qui vise à limiter l'immigration et à exclure certaines minorités sur la base de marqueurs culturels (Reijerse et al., 2013).¹ D'autres chercheurs, pour leur part, relativisent ce débat en suggérant que les marqueurs culturels de l'identité nationale peuvent se montrer à la fois ouverts et fermés à l'immigration et la diversité ethnoculturelle, dépendamment de la façon dont ils sont mobilisés (Zimmer, 2003; Gagnon, 2023). La recherche en opinion publique au Québec montre un fort ancrage de la perspective culturelle dans la construction identitaire au Québec (Gagnon, 2023; Scott et al., 2025; Gagnon et Bilodeau, à paraître) et toutes ces études ont été réalisées durant les années où la CAQ était au pouvoir. La perspective culturelle apparaît ainsi particulièrement utile afin de comprendre l'articulation des composantes de l'identité québécoise et d'analyser le nationalisme identitaire de la CAQ.

Évolution du nationalisme québécois

Le nationalisme québécois a longtemps été orienté vers la survie du groupe national conçu principalement à travers une identité catholique canadienne-française (Balthazar, 1995; Mendelsohn, 2002). Suite à la Révolution tranquille dans les années 1960, le nationalisme se transforme en un nationalisme plus civique, qui souhaite doter le Québec d'un véritable État (Canet, 2003), tout en soulignant les critères culturels d'appartenance à la nation (Bouchard, 1999). Le moteur du nationalisme québécois est, initialement, la correction des inégalités sociales et économiques entre les communautés linguistiques (Béland et Lecours, 2011). Critiquant la vision du Québec comme une province parmi d'autres, le PQ est fondé en 1968 et considère la souveraineté du Québec comme moteur social, économique et culturel de la nation. C'est dans le cadre d'une compétition entre les deux principaux partis, le PQ et le PLQ, que la conception de l'identité québécoise a évolué vers une identité québécoise francophone, laïque et circonscrite par le territoire de la province (Zubrzycki, 2016; Breton, 1988).

Depuis les années 1960, l'État québécois joue un rôle particulièrement actif dans la construction de la nation québécoise (Pelletier, 1992). Durant plusieurs décennies, cette construction nationale allait de pair avec des débats constitutionnels alimentés,

d'une part, par le désir de réformer la fédération canadienne et, d'autre part, par une aspiration à obtenir un plein contrôle politique de la nation québécoise. Depuis 1995, on observe une diminution du soutien à la souveraineté (Mahéo et Bélanger, 2018). Certains expliquent cette tendance par les gains réalisés par le Québec au sein de la fédération canadienne qui auraient permis d'apaiser le mécontentement des Québécois à l'égard du gouvernement fédéral. Selon Rocher (2023), l'évolution du fédéralisme canadien aurait amené un changement dans le point d'ancrage du nationalisme québécois, déplaçant la source du mécontentement collectif du gouvernement fédéral vers les minorités religieuses et ethnoculturelles. La protection de la culture québécoise demeurerait un enjeu au cœur du nationalisme québécois, dorénavant alimenté non pas en lien avec la prépondérance linguistique et culturelle du reste du pays, mais plutôt par des préoccupations liées à l'immigration et l'intégration des minorités religieuses et ethnoculturelles au Québec.

Ces préoccupations sont devenues particulièrement saillantes en 2007–2008 lors des débats sur les accommodements accordés à des groupes religieux et ethnoculturels, communément appelés la « crise des accommodements raisonnables » (Giasson, Brin, et Sauvageau, 2010). Ces débats étaient notamment portés par l'Action démocratique du Québec (ADQ) qui avançait que l'identité québécoise était menacée par les revendications de certaines minorités (Gagnon, 2010). Ceux-ci ont mené à de nombreuses discussions sur la laïcité et l'immigration qui ont culminé en un virage chez certains partis politiques visant à valoriser et défendre des caractéristiques dites québécoises. Par exemple, la proposition d'une « Charte des valeurs québécoises » par le PQ en 2013 (Iacovino, 2015; Tessier et Montigny, 2016) s'inscrit dans cette foulée, tout comme le durcissement des positions de la formation souverainiste en matière de protection de la langue française (Xhardez, 2020; Gagnon et Larios, 2021; Rocher, 2025).

C'est dans ce contexte que s'inscrit le nationalisme identitaire de la CAQ. Formée en 2011 et fusionnée avec l'ADQ en 2012 – un parti qui favorisait également une troisième voie entre la souveraineté du Québec et le statu quo et qui présentait des positions restrictives en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle (Tanguay, 2013; Boily, 2008; Boily et Lecours, 2023) – la CAQ se situe à la droite du PQ sur les questions économiques et se montre plus autonomiste que le PLQ (Mailhot et Montigny, 2024). Cette coalition affirme l'autonomie du Québec, aspire à accroître les pouvoirs de la province à l'intérieur du cadre fédéral canadien et vise à affirmer l'identité québécoise. Par exemple, Xhardez et Paquet (2021) montrent que la CAQ a joué un rôle important dans le bris du « consensus pro-immigration » en proposant de réduire les niveaux d'immigration et de renégocier l'entente en matière d'immigration avec Ottawa. Dans l'ensemble, ce qui caractérise sans doute le plus le nationalisme identitaire de la CAQ est ses politiques en matière de laïcité, d'immigration et de langue française est son interventionnisme fort visant à affirmer l'identité québécoise, non pas dans sa relation avec le gouvernement fédéral ou le reste du pays, mais dans ses relations avec les minorités ethnoculturelles et religieuses en sol québécois.

En résumé, le nationalisme québécois et la construction de l'identité québécoise tels que portés par les partis politiques auraient rapidement évolué depuis la Révolution tranquille, passant d'une conception davantage ethnique vers une

déclinaison davantage civique, pour voir émerger depuis une vingtaine d'années ce qui s'apparenterait à une construction culturelle de la nation québécoise. Les travaux de Gagnon (2023) et d'autres (Scott et al., 2025; Gagnon et Bilodeau, à paraître) ont démontré la prépondérance de cette conception identitaire culturelle dans une perspective d'opinion publique.

Méthodologie et données

Pour les fins de cette étude, les journaux des débats de l'ANQ et des commissions de la 42^e législature (1^{re} et 2^e sessions – soit du 27 octobre 2018 au 28 août 2022) et du début de la 43^e législature (29 novembre 2022 au 8 octobre 2023) disponibles sur le site de l'assemblée qui comportaient la mention « nation québécoise » ou « nationalisme » ont été colligés. Les doublons et les documents qui n'abordaient pas directement ces notions ont été éliminés, offrant un corpus de 404 journaux des débats (références des documents disponibles sur demande). La période de 2018 à 2023 a été choisie afin de couvrir cinq années de gouvernement caquiste.

Au sein de ce corpus, en utilisant les mots clés « identité », « nationali* » (afin d'inclure les termes nationalisme et nationaliste.s) et « nation », tous les passages se référant au nationalisme et à l'identité québécoise et qui provenaient d'un élu de la CAQ ont été ciblés. Chaque passage fut ensuite codé à l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVivo 13 afin d'identifier le domaine politique auquel il se référait (par exemple, la culture, l'éducation, l'immigration, la gestion de la diversité ethnoculturelle, etc.) et les composantes identitaires mises de l'avant (particulièrement la langue, la culture, les valeurs et l'histoire). Évidemment, cette méthode comporte ses limites dans la mesure où elle cible spécifiquement les éléments se référant à la nation et à l'identité dans les discours de la CAQ sans considérer les autres éléments les caractérisant. Néanmoins, elle permet d'établir empiriquement comment la CAQ conçoit les « frontières imaginées » la nation québécoise et d'aller au-delà des analyses plus normatives qui visent à qualifier l'évolution du nationalisme québécois (ex. Pelletier, 2023). Il est important de noter que l'analyse s'appuie directement sur les propos de la CAQ et donc sur la façon dont ce parti tente de se définir dans l'espace politique et parlementaire québécois.

La troisième voie : l'affirmation des « frontières imaginées » du Québec

Le gouvernement de la CAQ affirme proposer une voie alternative à l'option souverainiste et au statu quo en se positionnant comme étant un parti nationaliste, mais non souverainiste. Par exemple, lors du discours d'ouverture de la première session de la 42^e législature, le premier ministre Legault (le 28 novembre 2018) situe le nationalisme de son gouvernement dans l'histoire de la politique québécoise, tout en expliquant ses objectifs :

en remportant les élections le 1er octobre dernier, la CAQ a marqué l'histoire en mettant fin à 50 ans d'alternance entre les gouvernements du Parti libéral et du Parti québécois. Cette époque d'affrontements entre souverainistes et fédéralistes a marqué toute une génération. Le nouveau gouvernement prône un nationalisme rassembleur dont l'objectif est d'assurer le développement

économique de la nation québécoise à l'intérieur du Canada, tout en défendant avec fierté son autonomie, sa langue, ses valeurs et sa culture.

Cette citation présente trois éléments récurrents dans les discours des ministres et députés de la CAQ à l'ANQ : 1) une posture nationaliste (et non pas souverainiste); 2) une volonté de pragmatisme (par exemple, « un nationalisme rassembleur »); et 3) un accent sur la protection de « l'identité québécoise » comprise en termes culturels.

En mettant de côté la division traditionnelle entre souverainistes et fédéralistes et en se concentrant sur les intérêts « des Québécois », le nationalisme de la CAQ serait « pragmatique » (Legault, le 21 septembre 2021) et viserait à favoriser le consensus² en priorisant des enjeux qui trouvent un soutien important au sein de la majorité francophone, comme celui de la protection du français. C'est d'ailleurs ce qu'exprime François Legault lorsqu'il s'adresse au chef du PQ à l'ANQ (le 17 avril 2019) :

la priorité du PQ, c'est la souveraineté du Québec. Moi, je suis arrivé à la conclusion que la priorité des Québécois, c'est plus autour de l'éducation, de l'économie, de la santé, de protéger notre langue, de protéger notre identité, de protéger nos valeurs, de protéger ce qu'on est.

Dans ses discours à l'ANQ, le gouvernement de la CAQ (ré)affirme sa position sur l'échiquier partisan. Il décrit le système partisan comme étant composé de trois options : 1) une option multiculturaliste qui cède aux demandes du gouvernement fédéral et qui serait composée du PLQ et de QS; 2) une option souverainiste et identitaire qui serait représentée par le PQ (mais dont la préoccupation pour la souveraineté l'amènerait à négliger la défense de l'identité québécoise au sein du Canada); et 3) une option nationaliste et identitaire, incarnée par la CAQ.³ Comme l'exprime Simon Jolin-Barrette (le 14 avril 2022) : « Une troisième voie existe et elle fait avancer le Québec ». C'est à travers le prisme de cette troisième option que la CAQ aspire à faire des gains autonomistes au sein du Canada, tout en mettant l'accent sur les prérogatives de la majorité québécoise par rapport aux minorités.

Lors des discussions à l'ANQ, le gouvernement de la CAQ présente sa position comme l'option la plus en phase avec les intérêts de la majorité québécoise qui n'aspire plus à la souveraineté, mais qui réclame davantage d'autonomie dans le cadre fédéral.⁴ Cette position permettrait d'aller au-delà « du débat fédéralistes-nationalistes » (Jolin-Barrette, le 6 août 2022) en prenant « tous les outils à la portée de l'État québécois [...] pour] faire en sorte de défendre les compétences du Québec » (Jolin-Barrette, le 8 février 2022). Comme l'explique Sonia LeBel, alors ministre de la Justice (le 9 octobre 2019) : « Le nationalisme que prône le gouvernement québécois rime avec la défense des intérêts du Québec partout où c'est possible et c'est opportun de le faire ». Suivant cette optique, le gouvernement de la CAQ affirme négocier au sein du Canada et faire entendre une « voix très, très forte la position du Québec à Ottawa » (ex. en santé, Roberge, le 8 décembre 2022), travailler activement pour une fédération moins centralisée (ex. Grondin, le 13 novembre 2019) ou un « fédéralisme asymétrique » (Lévesque, le 30 avril 2019).

Le nationalisme identitaire de la CAQ s'inscrit dans le contexte de l'impasse constitutionnelle depuis le rapatriement de la Constitution (1982), l'échec de

l'Accord du lac Meech (1990) et celui de Charlottetown (1992) (Mailhot et Montigny, 2024). Dans le contexte de l'absence de renouvellement du fédéralisme et devant le déclin de l'appui à la souveraineté du Québec, la CAQ s'est tournée vers une troisième voie : la promotion d'un nationalisme identitaire au sein de la fédération canadienne. Avec cette alternative, François Legault veut incarner le nationalisme québécois et habiter l'espace occupé par les péquistes sur l'axe souveraineté-fédéralisme.⁵ Or, le nationalisme identitaire de la CAQ ne vise pas à faire l'indépendance ou uniquement à négocier des pouvoirs supplémentaires pour le Québec, mais vise aussi à contrôler les « frontières imaginées » à l'intérieur de la province en faisant la promotion active d'une identité québécoise culturelle.

La CAQ et la (ré)affirmation d'une identité québécoise culturelle

Le nationalisme de la CAQ se définit par l'affirmation de l'identité culturelle québécoise exprimée notamment par un interventionnisme étatique fort sur les enjeux liés à la laïcité de l'État, à l'immigration et à l'intégration ainsi qu'à la protection de la culture québécoise et du français. Le gouvernement de la CAQ caractérise d'ailleurs lui-même de manière explicite son interventionnisme sur ces enjeux de « nationalisme identitaire » (Lemieux, le 8 décembre 2022) et de « défense de notre identité unique en Amérique du Nord » (Proulx, le 2 avril 2019).

La laïcité

L'interventionnisme de la CAQ sur le front de la laïcité de l'État s'inscrit en continuité avec les débats qui ont débutés dans les années 2000 sur les pratiques d'accommodements raisonnables accordées à des groupes ethnoculturels et religieux minoritaires (Giasson, Brin, et Sauvageau, 2010) et avec l'importance autrefois accordée à ces enjeux par l'ADQ (Boily, 2018; 2008; Tanguay, 2013). À cet effet, la *Loi sur la laïcité de l'État* (loi 21)⁶ – adoptée par l'ANQ le 16 juin 2019 – interdit le port de signes religieux à certains employés en position d'autorité, y compris le personnel enseignant et les directeurs des établissements primaires et secondaires publics. Afin d'éviter une contestation juridique face à un projet de loi soupçonné de brimer certains droits individuels protégés par la Charte canadienne des droits et libertés, le gouvernement a utilisé la clause dérogatoire (art. 33 de la Loi constitutionnelle de 1982). Le recours à une procédure exceptionnelle témoigne de la centralité de cet enjeu pour la CAQ et s'inscrit dans une approche autonomiste qui signale le particularisme du Québec dans la fédération canadienne. Comme l'explique Simon Jolin-Barrette (le 7 juin 2019) :

Pourquoi nous utilisons la disposition de dérogation ? Parce que nous considérons, au gouvernement du Québec, qu'il revient aux parlementaires québécois de décider de quelle façon les rapports entre l'État et les religions doivent s'organiser. Le choix de la société québécoise d'avoir un État laïque, ça appartient à l'ANQ, ça appartient au peuple québécois par le biais de leurs représentants élus.

L'affirmation identitaire de la nation québécoise est centrale dans la loi 21. Lors des débats à l'ANQ, Simon Jolin-Barrette (le 7 juin 2019) met l'accent sur l'idée d'un Québec distinct qui possède ses propres valeurs qui se différencient de celles du reste du Canada, voire de l'Amérique du Nord⁷ :

Je ne pense pas me tromper en disant que la société québécoise, c'est une société qui est distincte, qui a des valeurs sociales distinctes [. . .]. Les rapports entre la nation québécoise et les religions ne sont pas les mêmes que dans le reste de l'Amérique du Nord.

L'adoption de la loi 21 s'inscrit, toujours selon la CAQ, dans la défense des droits des Québécois et impliquerait « de rétablir un certain équilibre entre différents droits individuels et les droits collectifs de la nation québécoise » (Jolin-Barrette, le 4 juin 2019). On comprend ici les droits collectifs comme étant une spécificité culturelle du Québec qui le distingue du reste du Canada.

L'immigration et l'intégration

Occupant une place centrale dans l'agenda gouvernemental de la CAQ, les enjeux de l'immigration et de l'intégration font l'objet de nombreux projets de réformes, répondant ainsi à diverses promesses électorales qui visaient à réduire ou geler les seuils d'immigration, à assurer la francisation des nouveaux arrivants et à augmenter les pouvoirs du Québec en matière d'immigration (Xhardez et Paquet 2021; Gagnon et Larios 2021).

Lors des débats à l'ANQ, le gouvernement de la CAQ explique ses réformes liées à l'immigration et à l'intégration en termes de protection de la langue, de la culture et des valeurs québécoises; des caractéristiques présentées comme étant au coeur de l'identité québécoise. C'est le cas notamment du ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, Simon Jolin-Barrette (le 15 juin 2019), qui lie l'augmentation des pouvoirs en matière de sélection des immigrants à la spécificité québécoise et à la langue française : « parce que la sélection de l'immigration, M. le Président, c'est important pour le Québec. La nation québécoise, francophone, en Amérique du Nord, est une société qui a ses spécificités, c'est une société distincte ».

L'analyse montre aussi que l'un des moteurs de l'action gouvernementale de la CAQ en matière d'immigration se trouve dans l'expression d'un sentiment d'insécurité quant à la langue française et aux valeurs dites québécoises. Le ressort discursif entre langue française et immigration est ainsi érigé en fer de lance dans l'action de la CAQ, notamment à travers la demande pour de nouveaux pouvoirs en matière d'immigration, la promotion de l'immigration francophone et en faisant du français une condition de sélection dans les programmes économiques. Par exemple, François Legault (le 17 avril 2019) explique que ces mesures visent à protéger la langue française face à l'immigration, réaffirmant ainsi la nécessité de parler français afin d'appartenir à la nation :

Moi, je trouve ça, là, inquiétant de savoir que, l'année dernière, 53 % des nouveaux arrivants ne parlaient pas français, puis que la majorité des adultes ne

suivent jamais de cours de français. Donc, [...] on demande au fédéral de pouvoir exiger la réussite d'un test de français dans les trois premières années. [...] Mais moi, je pense qu'on a le droit puis on a même le devoir, quand on est au gouvernement du Québec, de défendre la nation québécoise, une nation qui parle français, une nation qui a le droit d'avoir plus de pouvoir en matière d'immigration, en matière de langue, en matière de culture.

Si ce cadrage ne rompt pas fondamentalement avec les gouvernements précédents qui ont également lié le contrôle de l'immigration et la survie du français, plusieurs changements sont à souligner. D'abord, la CAQ agit comme entrepreneur politique, brisant le consensus pro-immigration des élites politiques québécoises depuis les années 1960 et faisant de l'immigration « la question de l'urne » dès 2018 (Xhardez, 2022). Ensuite, la CAQ a été en mesure de réformer les politiques d'immigration dès son arrivée au pouvoir (Paquet, Garnier, et Tomkinson, 2022). Finalement, l'action politique de la CAQ en matière d'immigration s'accompagne d'un désir d'augmenter les pouvoirs de la province par rapport à Ottawa. Cette approche s'inscrit dans la troisième voie mise de l'avant par la CAQ qui vise à acquérir plus d'autonomie dans la fédération, notamment afin de protéger l'identité québécoise.

Protection de la culture québécoise et de la langue française

Le gouvernement de la CAQ fait de la promotion et de la protection de la culture québécoise et de la langue française des enjeux clés de son programme politique. Ces enjeux sont explicitement liés à une identité québécoise culturelle dans ses discours à l'ANQ et évoquent, encore une fois, un sentiment d'insécurité identitaire. Comme le soutient Nathalie Roy (le 16 avril 2019), alors ministre responsable de la Langue française : « notre gouvernement a la ferme intention d'agir afin de protéger notre langue commune. Nous avons le devoir d'en faire la promotion et de sensibiliser la population à son importance afin de ne pas oublier nos racines. Notre langue, c'est notre identité ».

L'interventionnisme du gouvernement caquiste ici s'illustre par la loi 96, la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*. Présentée à l'ANQ le 13 mai 2021 par le ministre de la langue française, Simon-Jolin Barette, et adoptée le 24 mai 2022, cette loi comporte des mesures variées concernant à la fois l'administration, l'enseignement, l'intégration des immigrants, mais aussi les entreprises et les commerces. Liant langue, culture et nation, la loi 96 vient modifier le préambule de la *Charte de la langue française* pour établir que (art. 1):

le français est la seule langue commune de la nation et qu'il est déterminant que tous soient sensibilisés à l'importance de cette langue et de la culture québécoise comme liants de la société.

La loi (art. 166) modifie de manière unilatérale la Loi constitutionnelle de 1867 pour ajouter les caractéristiques du Québec jugées fondamentales par la CAQ : « Les Québécoises et les Québécois forment une nation » et « Le français est la seule langue officielle du Québec. Il est aussi la langue commune de la nation québécoise ».

À nouveau, la CAQ a choisi d'utiliser la clause dérogatoire de manière préventive, arguant que « le Parlement du Québec doit avoir le dernier mot sur les déterminants fondamentaux de son existence » (Jolin-Barrette, le 12 mai 2022). Ce faisant, le gouvernement caquiste affirme la centralité la protection du français, conçu comme l'un des principaux marqueurs de l'identité québécoise. Elle met l'accent, encore une fois, sur les prérogatives de la majorité québécoise par rapport aux minorités – ou comme l'exprime Jolin-Barrette (le 12 mai 2022), elle assure « un équilibre entre les droits collectifs de la nation québécoise et les droits et libertés de la personne, un équilibre qui correspond à notre normalité, à notre dignité ». Pour François Legault (le 30 novembre 2022), cette loi vise à protéger la langue française (c'est-à-dire l'identité même de la nation québécoise) :

En matière d'identité, l'objectif, c'est carrément d'arrêter le déclin du français au Québec puis, en particulier à Montréal, d'inverser la tendance, parce que la langue française, c'est la base de notre identité comme nation, et ça doit être un devoir impératif. Pensons-y, là. Qu'est-ce qu'il resterait de nous si on perdait ce lien fondamental qui nous unit avec les générations précédentes puis les prochaines qui s'en viennent? Donc, on a tous ensemble une immense responsabilité devant nous, devant l'histoire : tous ensemble, on doit arrêter le déclin du français au Québec et renverser la tendance.

Alors que le lien entre la culture et l'identité québécoise est également prépondérant dans le discours des gouvernements précédents, le gouvernement de la CAQ se distingue par l'étendue de son action gouvernementale en la matière. En effet, sa majorité à l'ANQ, doublée de sa position mitoyenne entre souveraineté et statu quo – ou, comme expliqué plus haut, son nationalisme « pragmatique » (par exemple, LeBel, le 28 novembre 2019) – favorisent de nouvelles réformes. Il est ainsi récurrent que la CAQ appelle les partis de l'opposition à appuyer les propositions du gouvernement s'ils ont à coeur « le nationalisme » et « les intérêts des Québécois » (par exemple, Legault, le 27 octobre 2021).

Conclusion

L'analyse montre comment la CAQ a tenté de (re)définir le nationalisme et l'identité nationale à travers ses discours et ses actions, grâce à une démonstration empirique basée sur une analyse qualitative originale du contenu des débats parlementaires. Cette analyse s'inscrit dans une période de réalignement politique et partisan caractérisée par un déclin du clivage de plusieurs décennies entre l'option souverainiste et celle d'un statu quo avec certaines promesses de plus d'autonomie pour le Québec. Dépassant ce clivage, la CAQ propose un nationalisme qui, sans être souverainiste, s'inscrit dans la tradition autonomiste, et surtout qui affirme une identité québécoise comprise en termes culturels. En d'autres mots, les discours et les actions gouvernementales de la CAQ substituent aux aspirations souverainistes et à la réforme en profondeur de la fédération l'affirmation et la recherche d'un contrôle plus effectif des « frontières imaginées » de la nation québécoise, c'est-à-dire les marqueurs qui définiraient un « vrai Québécois ». Cette action gouvernementale se caractérise aussi par des politiques et des discours orientés

davantage vers l'affirmation de l'identité québécoise dans ses relations avec les minorités ethnoculturelles sur le territoire québécois que vers ses relations avec le reste du pays. Comme le PQ l'avait amorcé avec sa proposition de la Charte des valeurs québécoises (non concrétisée) et ses positions en matière linguistique, la CAQ définit et promeut les marqueurs d'appartenance au Québec, qui devient son projet politique prioritaire (alors que la souveraineté demeure la priorité du PQ).

Cette troisième voie se justifie par l'insécurité culturelle historique des Québécois en tant que nation minoritaire au Canada, mais également par une crainte liée à l'immigration et à la diversité religieuse et ethnoculturelle dans la province. Pour la CAQ, l'affirmation de l'identité québécoise s'exprime en opposition à « l'Autre » qui n'appartient pas à la majorité historique francophone et ne partage pas sa culture ou ses valeurs, qu'il s'agisse du reste du Canada et surtout des minorités ethnoculturelles au Québec (voir aussi Rocher, 2023). Il s'agit de préserver l'hégémonie culturelle de la majorité québécoise. La CAQ affirme avec vigueur la centralité de ce qu'elle juge être les marqueurs de l'identité québécoise (langue, valeurs et culture) et réclame auprès des nouveaux arrivants et des minorités ethnoculturelles le respect à ces marqueurs, questionnant l'appartenance à la nation de ceux qui failleraient à adhérer.

En conclusion, les résultats montrent que le nationalisme identitaire de la CAQ semble être conditionnellement inclusif, et en ce sens il s'apparente à une conception culturelle de l'identité nationale. Il se veut inclusif uniquement pour les minorités religieuses et ethnoculturelles qui adhèrent et se conforment à l'identité culturelle québécoise. Ces conclusions de l'analyse des discours et actions du gouvernement de la CAQ concordent avec les études suggérant qu'une majorité de la population québécoise adhère également à cette conception de l'identité (Scott *et al.*, 2025; Gagnon, 2023; Gagnon et Bilodeau, à paraître). Ces études d'opinion publique ayant toutes été réalisées pendant les mandats de la CAQ au gouvernement, on peut se demander dans quelle mesure le succès électoral de la CAQ repose sur cette capacité à avoir le mieux compris le sentiment identitaire prédominant au sein de la population québécoise.

Notes

1 Dans le contexte québécois, Seymour (1998) propose le concept de la nation sociopolitique qui implique une communauté politique avec des traits sociologiques spécifiques. La nation sociopolitique, Seymour explique, s'apparente à la nation civique, car elle implique une communauté politique et reconnaît le pluralisme culturel, mais elle implique également la reconnaissance de l'existence de la majorité nationale en affirmant une langue, culture et histoire commune. Cette affirmation serait nécessaire pour protéger la spécificité culturelle du Québec dans le cadre de la fédération canadienne (voir aussi Brouillet, 2005). La nation sociopolitique serait différente de la nation culturelle qui demanderait l'apprentissage de la langue, de la culture et de l'histoire de la majorité par les minorités.

2 Un autre exemple est l'affirmation suivante de Sonia LeBel (le 27 mai 2022) : « Il faut se rappeler, en 2018, les Québécois ont dit : C'est terminé la vision fédéralisme et souverainisme, c'est terminé ce schisme entre les deux, ce qu'on veut, c'est un gouvernement qui va être pragmatique, qui va faire avancer le Québec, qui va être résolument nationaliste, résolument pour l'autonomie du Québec et qui va travailler pour l'intérêt des Québécois, pour l'intérêt du Québec ».

3 Par exemple, François Legault exprime que les options des Québécois comportent « le Parti libéral puis Québec solidaire, qui s'écraient devant le gouvernement fédéral; le Parti québécois, qui veut se séparer du Canada; puis un gouvernement nationaliste qui va se battre avec bonne foi pour aller chercher notre part des

programmes fédéraux » (le 15 mai 2019) et qu'il y a « deux partis multiculturalistes, là, Québec solidaire puis le Parti libéral, qui sont contre la loi n° 21 » (le 15 mai 2019).

4 Par exemple, Jean-François Roberge (le 2 mai 2023) suggère que « la Coalition avenir Québec s'inscrit dans une... Je vous dirais dans une volonté des Québécois de tirer les avantages du Canada en ayant une affirmation nationale québécoise très, très forte, en défendant notre culture, notre langue, nos institutions ».

5 Par exemple, Guilbault (le 29 septembre 2023) explique : « on a réglé le débat des signes religieux et on a adopté... donc la loi 21, on a adopté la loi 96. Je ne sais pas s'il m'écoute, le député de Camille-Laurin, là. La plus grande réforme de la loi 101 depuis sa création, qui l'a faite? Ce n'est pas le PQ, c'est la CAQ ».

6 Le projet de loi a été déposé le 28 mars 2019.

7 Jolin-Barrette (le 29 mai 2019) affirme également : « Il revient à l'Assemblée nationale de doter le Québec d'un modèle de gestion des rapports entre l'État et les religions qui lui soit propre, fidèle à ses valeurs distinctes. Le Québec est distinct du Canada et du reste de l'Amérique du Nord. Le Québec est une nation. Plus personne ne conteste cette réalité et notre droit fondamental de décider de notre avenir et des orientations de notre société. Il appartient aux élus de l'Assemblée nationale de se prononcer sur le modèle de laïcité que l'on souhaite avoir pour le Québec ».

Références

- Anderson, Benedict. 1983. *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. New York: Verso.
- Balthazar, Louis. 1995. « The dynamics of multi-ethnicity in French-speaking Quebec: Towards a new citizenship ». *Nationalism and Ethnic Politics* 1 (3): 82–95.
- Béland, Daniel, et André Lecours. 2011. « Le nationalisme et la gauche au Québec ». *Globe: Revue internationale d'études québécoises* 14 (1): 37–52.
- Bélanger, Éric, et Eva Falk Pedersen. 2015. « The 2014 Provincial Election in Quebec ». *Canadian Political Science Review* 9 (2): 112–120.
- Bélanger, Éric, et Jean-François Godbout. 2022. « Les clivages politiques et le système partisan du Québec au 21^e siècle ». *Recherches sociographiques* 63 (1–2): 27.
- Billig, Michael. 1995. *Banal Nationalism*. Sage Publications Ltd.
- Bouchard, Gérard. 1999. *La nation québécoise au futur et au passé*. Montreal: VLB Editeur.
- Boily, Frédéric. 2008. *Mario Dumont et l'Action démocratique du Québec: entre populisme et démocratie*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Boily, Frédéric. 2018. *La Coalition Avenir Québec: une idéologie à la recherche du pouvoir*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Boily, Frédéric. 2020. *Les droites provinciales en évolution (2015–2020)*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Boily, Frédéric, et André Lecours. 2023. « La Coalition Avenir Québec est-elle une nouvelle Union Nationale ? ». *Bulletin d'histoire politique* 30 (3): 61–81.
- Breton, Raymond. 1988. « From Ethnic to Civic Nationalism: English Canada and Quebec ». *Ethnic and Racial Studies* 11 (1): 85–102.
- Brouillet, Eugénie. 2005. *La négation de la nation. L'identité culturelle québécoise et le fédéralisme canadien*. Québec : Septentrion.
- Canet, Raphaël. 2003. *Nationalismes et société au Québec*. Outremont: Athéna.
- Duyvendak, Jan Willem, Peter Geschiere, et Evelien Tonkens, dir. 2016. *The Culturalization of Citizenship: Belonging and Polarization in a Globalizing World*. Palgrave Macmillan UK.
- Gagnon, Audrey. 2023. « Not Just Civic or Ethnic, but Mostly Cultural: Conceptions of National Identity and Opinions about Immigration in Quebec ». *Nations and Nationalism* 29: 1076–1092.
- Gagnon, Audrey, et Antoine Bilodeau. À paraître. « Préférences pour l'origine des immigrants et en matière d'acculturation : l'effet structurant des conceptions de l'identité nationale au Québec ». *Politique et Sociétés*.
- Gagnon, Audrey, et Lindsay Larios. 2021. « The Politicization of Immigration and Integration at the Subnational Level: Electoral Campaigns in Ontario and Quebec ». *Canadian Journal of Political Science* 54 (3): 696–716.

- Gagnon, Bernard, dir. 2010. *La diversité québécoise en débat. Bouchard, Taylor et les autres*. Montréal: Éditions Québec Amérique.
- Giasson, Thierry, Colette Brin, et Marie-Michele Sauvageau. 2010. « Le Bon, la brute et le raciste. Analyse de la couverture médiatique de l'opinion publique pendant la 'crise' des accommodements raisonnables au Québec ». *Revue Canadienne de Science Politique* 43 (2): 379–406.
- Hjerm, Mikael. 1998. « National Identities, National Pride and Xenophobia: A Comparison of Four Western Countries ». *Acta Sociologica* 41 (4): 335–347.
- Iacovino, Raffaele. 2015. « Contextualizing the Quebec Charter of Values: Belonging without Citizenship in Quebec ». *Canadian Ethnic Studies* 47 (1): 41–60.
- Larin, Stephen J. 2019. « Is It Really about Values? Civic Nationalism and Migrant Integration ». *Journal of Ethnic and Migration Studie* 46 (1): 127–141.
- Mailhot, Pascal, et Éric Montigny. 2024. *À la conquête du pouvoir: comment une troisième voie politique s'est imposée au Québec*. Montréal: Boréal.
- Mahéo, Valérie-Anne, et Éric Bélanger. 2018. « Is the Parti Québécois Bound to Disappear? A Study of the Current Generational Dynamics of Electoral Behaviour in Quebec ». *Revue Canadienne de Science Politique* 51 (2): 335–356.
- Mendelsohn, Matthew. 2002. « Measuring national identity and patterns of attachment: Quebec and nationalist mobilization ». *Nationalism and Ethnic Politics* 8 (3): 72–94.
- Montigny, Eric, et Adam Margineanu-Plante. 2022. « D'indépendantiste à autonomiste : une évolution du nationalisme québécois ». *Recherches sociographiques* 63 (1–2): 57.
- Paquet, Mireille, Adèle Garnier, et Sule Tomkinson. 2022. « La CAQ et l'immigration : En prendre moins pour en prendre soin ? ». Dans *Bilan Du Gouvernement de La CAQ. Entre Nationalisme et Pandémie*, édité par Lisa Birch, Yannick Dufresne, Dominic Duval, et Camille Tremblay-Antoine, 191–204. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Pelletier, Réjean. 1992. « La Révolution tranquille ». Dans *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, édité par Gérard Daigle et Guy Rocher, 609–624. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Pelletier, Francine. 2023. *Au Québec, c'est comme ça qu'on vit : la montée du nationalisme identitaire*. Lux.
- Reijerse, Arjan, Kaat Van Acker, Norbert Vanbeselaere, Karen Phalet, et Bart Duriez. 2013. « Beyond the Ethnic-Civic Dichotomy: Cultural Citizenship as a New Way of Excluding Immigrants ». *Political Psychology* 34 (4): 611–630.
- Rocher, François. 2023. « Transformations in Contemporary Quebec Nationalism, 1960–2020: A Shift in the Sources of Collective Animosities ». *Nations and Nationalism* 29 (1) : 280–294.
- Rocher, François. 2025. « Exploration du lien entre immigration et déclin du français au Québec (1968–2023) ». *Recherches sociographiques* 66 (1) : 185–216.
- Seymour, Michel. 1998. « Une conception sociopolitique de la nation ». *Dialogue* 37 (3): 435–471.
- Scott, Colin, Antoine Bilodeau, Audrey Gagnon, et Luc Turgeon. 2025. « Minority Affirmations and the Boundaries of the Nation: Evidence From Québec ». *Political Studies* 71 (1): 6–28.
- Shulman, Stephen. 2002. « Challenging the Civic/Ethnic and West/East Dichotomies in the Study of Nationalism ». *Comparative Political Studies* 35 (5): 554–585.
- Simonsen, Kristina Bakkaer. 2016. « How the host nation's boundary drawing affects immigrants' belonging ». *Journal of Ethnic and Migration Studies* 42 (7): 1153–1176.
- Smith, Anthony D. 1986. *The Ethnic Origins of Nations*. Oxford: Basil Blackwell.
- Tanguay, A. Brian. 2013. « Epitaph for a Conservative Insurgency in Quebec: The Rise and Fall – and Rise and Fall – of the Action démocratique du Québec, 1994–2008 ». Dans *Conservatism in Canada*, édité par James Farney et David Rayside. Toronto: University of Toronto Press.
- Tessier, Charles, et Éric Montigny. 2016. « Untangling Myths and Facts: Who Supported the Québec Charter of Values? ». *French Politics* 14 (2): 272–285.
- Verkuyten, Maykel, et Borja Martinovic. 2015. « Behind the ethnic–civic distinction: Public attitudes towards immigrants' political rights in the Netherlands ». *Social Science Research* 53 (septembre): 34–44.
- Xhardez, Catherine. 2020. « Citizenship as a Rhetorical Tool of Nation-Building: Discourse in Flanders and Quebec ». *Citizenship Studies* 24 (6): 804–824.
- Xhardez, Catherine. 2022. « L'immigration et l'élection québécoise de 2018 ». Dans *Nouvelles dynamiques de l'immigration au Québec*, édité par Mireille Paquet, 217–234. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

- Xhardez, Catherine, et Mireille Paquet. 2021. « Beyond the Usual Suspects and Towards Politicisation: Immigration in Quebec's Party Manifestos, 1991–2018 ». *Journal of International Migration and Integration* 22 (2): 673–690.
- Zimmer, Oliver. 2003. « Boundary Mechanisms and Symbolic Resources: Towards a Process-Oriented Approach to National Identity* ». *Nations and Nationalism* 9 (2): 173–193.
- Zubrzycki, Geneviève. 2016. *Beheading the Saint: Nationalism, Religion, and Secularism in Quebec*. University of Chicago Press.

Pour citer cet article: Gagnon, Audrey, Catherine Xhardez et Antoine Bilodeau. 2025. « La dimension identitaire du nationalisme de la CAQ : L'affirmation des frontières imaginées de la nation québécoise. » *Revue canadienne de science politique* 1–15. <https://doi.org/10.1017/S0008423925100498>.